

10.0 crédits

240.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	/
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Le stage porte sur 3 mois de prestation à temps plein. Le stage en librairie consiste en une immersion aussi complète que possible dans une structure dont l'activité doit marier la culture au commerce, et donc la rentabilité au service d'oeuvres de création. Il s'agit de confronter à la réalité les éléments clés de la vie d'une librairie tels qu'ils ont été expliqués dans le cours, et qui s'apprennent en grande partie sur le terrain.
Acquis d'apprentissage	Les objectifs du stage en librairie consistent en une expérimentation des différentes compétences nécessaires à l'exercice du métier de libraire : la connaissance des assortiments, les filières de diffusion et de distribution, les outils logistiques et bibliographiques du libraire, le rôle de celui-ci comme agent culturel à travers les animations, le rapport au client et les techniques de vente. En même temps, il s'agit pour le stagiaire d'appréhender le projet spécifique du libraire, toujours personnel. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation comporte trois éléments : 1/ Au terme du stage, l'étudiant doit rédiger un rapport (environ 15 000 signes espaces compris), qui rende compte de l'expérience du stage, des connaissances et compétences acquises et présente un point de vue critique sur cette expérience ; 2/ Ce rapport est l'objet d'une présentation orale devant le jury ; 3/ L'entreprise (librairie) doit compléter une grille d'évaluation de la prestation fournie par l'étudiant-stagiaire. Cette grille peut être obtenue auprès du secrétariat du département d'histoire. La note finale résulte de la moyenne pondérée des trois notes.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	L'étudiant(e) est accueilli(e) dans une librairie, afin d'y accomplir les activités liées à l'objet de cette institution et contractuellement fixées dans la convention de stage qui règle les rapports entre les parties (UCL-l'entreprise), ainsi que les droits et les obligations respectifs dans le cadre de l'organisation de ce stage. Cette convention de stage peut être obtenue au secrétariat du département d'histoire.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Dans l'entreprise (librairie), l'étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un tuteur/d'une tutrice. À l'UCL, le responsable de la finalité assure la coordination du stage. Pour l'année 2009-2010 : Monsieur le Professeur Jean-Louis Tilleuil.
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication
Faculté ou entité en charge:	ROM